

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2010

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Dominique NEVEU, Claude DASSE, Catherine CARPENTIER, Fabienne DRUOT, Thierry VANDEBROUCK, Alain ROCHETTE, Gilles THOMAS, Gérard PAQUERAUD, Jean-Jacques LETAILLEUR,

Absents avec pouvoir :

M. Christian FAUCHET avec pouvoir à M. ROCHETTE
Mme Sylviane BERTIN avec pouvoir à M. DASSE
Melle Marie VONCKEN avec pouvoir à M. SORET

Secrétaire de séance : Alain ROCHETTE

La séance est ouverte à 20 h 30

* * * * *

Le conseil municipal a délibéré et pris position sur :

- **le contexte actuel des accords ou refus et versements de subventions régionales et départementales aux communes rurales**
- **la révision du plan d'actions municipales prévu entre 2008 et 2014, compte tenu du contexte précité**
- **le dépôt de demandes de subventions, auprès de la Région et du Département, pour la réalisation de l'Espace « Loisirs et Sports », rue des Maurois**

* * * * *

La réunion a été ouverte par la présentation :

- du bilan 2008-2010 des actions inscrites au plan d'actions municipales 2008-2014, voté par le conseil municipal le 09 décembre 2008
- du bilan des actions municipales de vie courante, menées entre 2008-2010
- des actions qui restent à réaliser entre 2011-2014

1. ACTIONS DU PLAN D'ACTION MUNICIPALES 2008-2014 REALISEES ENTRE 2008-2010

- Vente des terrains de la rue des Maurois
- Implantations : d'un site cinéraire municipal, de neuf zones paysagères au cœur et aux entrées/sorties du village, de l'abribus de la place du Soleil Levant et de ses panneaux d'informations sur la commune, le village et le Parc Naturel Régional du Vexin
- Créations : d'un dispositif de sécurité routière aux abords de l'école du village et rue du Général de Gaulle, d'un site Internet communal de Grisy-les-Plâtres, d'une nouvelle maquette en couleur du journal municipal « Infos Grisy » et d'un rythme de parution trimestrielle
- Plantation de 1 600 végétaux vivaces aux pieds de vingt-trois sites visibles de l'espace public des rues de L'Isle, du Général de Gaulle et de l'Impasse du Parc, dans le cadre de l'opération « Je jardine mon village »
- Ouverture de la Mairie : les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, de 10h à 12h
- Etude et définition du projet Espace « Loisirs et Sports »

2. ACTIONS MUNICIPALES DE VIE COURANTE REALISEES ENTRE 2008 ET 2010

- Réfection des cloches et de l'horloge de l'église
- Mise en place d'une « Agence Postale Communale » et contrat de partenariat avec la Poste
- .Epannage de graviers dans le vieux cimetière (début 2011)
- Travaux de réfection électrique, dans l'église
- Travaux subventionnés sur la voirie municipale
- Mise en place subventionnée de l'Ecole Numérique, pour les élèves du village
- Implantation de toilettes municipales sur le parking Mairie (début 2011)
- Implantation d'un défibrillateur dans le hall d'accueil de la Mairie

3. ACTIONS MUNICIPALES A REALISER ENTRE 2010 ET 2014

D'ici fin 2013, pour assurer l'exécution du plan d'actions municipales et des actions de la vie courante communale connues à ce jour, les opérations suivantes restent à faire :

- Réalisation de l'Espace « Loisirs et Sports »
- Implantation d'un terrain de tennis sur l'espace « loisirs et sports »
- Restructuration de locaux municipaux existant pour mettre en place : une maison des associations, une salle d'activités événementielles, municipales et associatives, un préau dans l'école, une diminution des nuisances sonores de la salle des fêtes municipale, le ravalement des façades de la Mairie
- Rénovation de l'appartement des ex-locaux de la Poste en vue de sa location ultérieure
- Travaux sur la voirie municipale : rue des Maurois, réfection trottoirs, bordures de trottoirs, chaussée municipale, parking de la mare du Soleil Levant
- Aménagement de l'entrée de la porte de l'atelier des cantonniers et création d'un abri ouvert pour le tracteur municipal et la remorque
- Travaux d'entretiens divers de vie courante

4. CONTEXTE ACTUEL SUR LES ACCORDS ET VERSEMENTS DES SUBVENTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT RURAL ET D'UN CONTRAT D'AMENAGEMENT DE VILLAGE

Lors de récents contacts avec des représentants de l'Assemblée Nationale, du Conseil Général du Val d'Oise et du Conseil Régional d'Ile de France, il est clairement apparu que les lenteurs des administratifs et des décideurs des entités régionale et départementale (quant aux accords ou refus d'accords de subventions de leur part, quant aux dates de leurs décisions et de la planification des versements des subventions potentielles) nécessitaient d'avoir la sagesse de réviser le plan d'actions municipales 2008-2014 et d'en modérer les ambitions.

Ainsi dans la mesure où la Municipalité a fort peu de chance d'obtenir, dans des délais raisonnables et compatibles avec la mandature en cours, des accords ou des refus de subventions concernant « le contrat rural et le contrat d'aménagement de village jusque-là envisagés », il apparaît indispensable pour mener à bien et à terme, les actions municipales qui restent à réaliser d'ici le début de 2014, de formaliser un « plan B », tenant compte du contexte précité.

5. REVISION DU PLAN D'ACTION MUNICIPALES 2008-2014 : « PLAN B »

Dans le cadre du « plan B », il s'agit :

- de modérer les ambitions initiales et de fixer des priorités adaptées au nouveau contexte
- de financer les futures actions au travers d'un autofinancement complet ou partiel, selon les réalités à terme
- de poursuivre les recherches de subventions potentielles, en dehors de celles qui deviennent à priori inaccessibles en temps et en heure
- de contracter un prêt bancaire, suite aux remboursements de cinq prêts bancaires achevés entre 2008 et 2011, permettant de conserver le taux d'endettement connu jusque là et de préserver l'équilibre budgétaire actuel des finances de la commune.

Nature de l'action, par ordre prioritaire	Nature du financement	Date de réalisation potentielle
<p>Aménagement du village :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. maison des associations 2. Préau de l'école 3. rénovation des vestiaires du stade : locaux sanitaires, rangements, salle municipale, préau. 	<p>Autofinancement (<i>abandon du contrat d'aménagement de village</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux 1 et 2 achevés au plus vite, d'ici : « fin 2011 », ✓ Travaux 3 achevés : « en 2012 »
<p>Espace « Loisirs et Sports » :</p> <p><u>Solution 1</u> : projet initial</p> <p><u>Solution 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Terrain multi sport ➤ Pelouse ➤ Clôture ➤ Haie, coté Maurois ➤ Achat de matériel d'entretien de la pelouse ➤ Pingpong 	<p><u>Solution 1</u> : « projet initial de subventionné par Région et Département à 80% » <i>° Pas de perte de subvention, si accords région et département, donnés au plus tard : fin 2011 (date fondamentale)</i></p> <p><u>Solution 2</u> : « projet révisé et autofinancé », si solution 1 abandonnée <i>° Haie : possibilité de subvention par le PNRVF</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Solution 1, fin des travaux : « fin 2013 » (<u>date limite</u>) ✓ Solution 2, fin des travaux : « fin 2012 »
<p>Appartement de l'ex - Poste</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rénovation des locaux 	<p>Autofinancement et subvention par la Réserve Parlementaire de Ph. Houillon accordée.</p>	<p>Au plus vite : fin des travaux : « mi-2011 »</p>
<p>Voirie municipale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rue des Maurois ➤ Trottoirs, bordures de trottoirs, chaussées au cœur du village ➤ Parking Soleil Levant (*) 	<p><i>Suivant la solution retenue pour l'Espace « Loisirs et Sports »</i></p> <p><u>Solution 1</u> : prêt bancaire.</p> <p><u>Solution 2</u> : prêt bancaire et subvention contractualisée, auprès du Conseil Général du Val d'Oise en quatre versements annuels à la commune, d'ici fin 2013.</p>	<p>Travaux au cours des années : « 2011-2013 »</p>

Tennis (**)	Autofinancement	Fin des travaux : « 2012- 2013 » suivant le choix de la solution 1 ou 2 de l'Espace «Loisirs et Sports »
Atelier des cantonniers : ➤ Agrandissement de la porte d'entrée de l'atelier et construction d'un abri ouvert pour le tracteur municipal et la remorque.	Autofinancement.	Travaux achevés: « fin 2011 »

(*) Jean-Jacques Letailleur, a fait part de son opposition à la création d'un parking automobile public, sur l'emplacement de l'ex- mare du Soleil Levant.

Par contre, la proposition de Dominique Neveu de créer, là, un parking fermé, éclairé et réservé aux riverains de la place du Soleil Levant, le satisfait.

La création de ce parking, engendrerait la mise en zone bleue de la place du Soleil Levant pour permettre aux visiteurs, aux clients des commerces locaux et des commerçants du petit marché de trouver aisément des places de stationnement sécurisées sur la place. Dans l'immédiat ce projet reste à l'étude.

(**) Avant d'engager cette action, les membres du Conseil Municipal ont décidé de mener une enquête auprès des habitants du village, pour valider leur intérêt ou leur manque d'intérêt pour un tel équipement sportif, implanté sur le futur Espace « Loisirs et Sports » de la rue des Maurois.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, le « plan B » et autorisent Monsieur le Maire à déposer auprès du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général du Val d'Oise les demandes de subventions concernant le contrat rural, portant sur l'Espace « Loisirs et Sports », de la rue des Maurois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à **21 h 55**.